

ANNEXE .DE - CONDITIONS PARTICULIÈRES POUR L'EXTENSION .DE

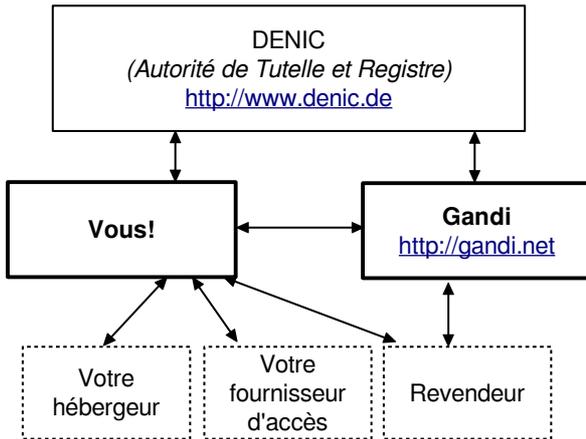
version n°2.3 du 31 mai 2017

En complément des [Conditions Générales d'enregistrement](#) de noms de domaine chez Gandi, l'enregistrement et l'utilisation d'un nom de domaine en .DE supposent l'acceptation et le respect des présentes conditions particulières.

L'ensemble des informations légales et contractuelles de Gandi sont accessibles en permanence à partir de la page d'accueil de [Notre Site Web](#). Les termes commençant avec une majuscule ont la signification qui leur a été donnée dans les [Conditions Générales d'enregistrement](#) de noms de domaine, notamment, « Vous » désigne le propriétaire du nom de domaine, et « Nous » désigne Gandi.

Article .DE.1. Autorité de tutelle et Registre

.DE est l'extension officielle de l'Allemagne. Le schéma suivant présente les différents intervenants et l'organisation du nommage pour l'extension .DE:



Vous pouvez consulter les informations et règles spécifiques de chaque intervenant en cliquant sur les liens correspondants.

Le propriétaire d'un nom de domaine en .DE a des liens contractuels directs avec le Registre (DENIC) et avec le Registrar (GANDI).

Article .DE.2. Règles et conditions d'enregistrement

En sollicitant l'enregistrement d'un nom de domaine en .DE, Vous reconnaissez avoir pris connaissance et Vous engagez à Vous soumettre sans réserve à l'ensemble des règles et conditions d'enregistrement spécifiques au .DE, définies par DENIC, consultables aux adresses suivantes:

- Termes et Conditions:
<https://www.denic.de/en/domains/de-domains/domain-terms-and-conditions>
- Règles:
<https://www.denic.de/en/domains/de-domains/domain-guidelines>

Ces documents contractuels Vous lient au Registre DENIC. Les présentes conditions particulières ne se substituent pas à ces Règles, qui y sont intégrées par renvoi. Vous déclarez en avoir pris connaissance et les avoir acceptées via Notre interface web.

Article .DE.3. Conditions particulières

Nos conditions particulières sont disponibles sur:
<http://www.gandi.net/domain/de/info>

Les .DE sont réservés aux personnes physiques ou morales justifiant d'une adresse en Allemagne. De plus les contacts administratifs et techniques doivent être des personnes physiques.

Pour enregistrer un nom de domaine en .DE, Vous devez respecter les conditions suivantes :

- le propriétaire et/ou le Contact Administratif doit fournir une adresse valide (pas de boîte postale) en Allemagne. Si Vous n'en avez pas, **Gandi Vous fournit de manière automatique ce Contact Administratif local (« Trustee »)**, sous réserve du respect des présentes conditions particulières, et notamment de l'article .DE.4 ci-dessous ;
- fournir et maintenir des données personnelles fiables, exactes et à jour, à défaut le Registre du .DE peut détruire Votre nom de domaine ;
- spécifier des serveurs de noms (DNS) correctement configurés pour le nom de domaine que Vous désirez enregistrer, conformément aux standards « [zonecheck](#) » du Registre. **Un domaine ayant des serveurs de nom (DNS) invalides sera désactivé pendant 30 jours, puis détruit** par le Registre ;
- certains termes sont réservés, notamment les termes désignant des domaines de premier niveau (par exemple « com.de »), ou les abréviations utilisées pour les plaques d'immatriculation de véhicules en Allemagne.

Article .DE.4. Contact Administratif local fourni par Gandi

L'utilisation du Contact Administratif local fourni par Gandi est optionnelle (attribuée automatiquement si Vous ne fournissez pas de Contact Administratif conforme aux règles du Registre), n'est autorisée que si Gandi est Votre Registrar, et sous réserve que Vous respectiez Nos conditions générales et particulières. **Par conséquent, en cas de transfert de Votre nom de domaine chez un autre Registrar, il Vous appartiendra de désigner préalablement un autre Contact Administratif.**

Le Contact Administratif local informera Gandi de toute question relative à l'enregistrement de Votre nom de domaine et, dans la mesure du possible, ne prendra aucune décision sans Vous avoir consulté au préalable. Dans l'hypothèse où le Contact Administratif local recevrait un acte de procédure ou une plainte relative à Votre nom de domaine, son rôle se limitera à accuser réception de ces documents et à en référer à Gandi qui Vous les transmettra, à l'adresse email associée au Contact propriétaire de Votre nom de domaine au jour de la transmission, ou sous tout autre format. Vous reconnaissez que Nous ne pourrions être tenus responsables des délais de traitement pour toute transmission en application du présent contrat. Lorsque les décisions peuvent ou doivent être prises sans Vous consulter, le Contact Administratif local prendra ces décisions à sa juste discrétion.

Le Contact Administratif local est en droit, sans autre consentement de Votre part, de transférer tous ses droits et obligations à un autre Contact local et de l'enregistrer en tant que Contact Administratif de Votre nom de domaine.

Vous êtes, en qualité de propriétaire du nom de domaine, le seul responsable du choix et de l'utilisation de Votre nom de domaine. Gandi, ainsi que le Contact Administratif local fourni par Gandi, n'assument aucune responsabilité à cet égard. Vous Vous engagez

à garantir et relever indemne Gandi et le Contact Administratif local de toute conséquence et condamnation liée à un éventuel litige relatif à Votre nom de domaine, de façon à ce que Nous ne puissions être inquiétés en aucune façon du choix et/ou de l'utilisation faite de Votre nom de domaine. Cette obligation survivra au présent contrat.

Gandi peut, à tout moment, mettre fin à la fourniture du Contact Administratif local. Nous Vous en notifierons alors par email. **Il Vous appartiendra alors de désigner dans le délai imparti un autre Contact local Administratif. A défaut, Votre nom de domaine ne respectera plus les règles du Registre, et sera susceptible d'être supprimé** sur ce seul motif, sans possibilité de remboursement, et sans que la responsabilité de Gandi ne puisse être engagée de ce fait.

En application de Nos propres contrats, Nous sommes tenus de Vous répercuter également les obligations suivantes dont Vous reconnaissez avoir pris connaissance et auxquelles Vous Vous engagez à Vous soumettre sans réserve.

Article .DE.4.1. Vos obligations vis à vis du Contact local fourni par Gandi

- Vous garantissez avoir vérifié que Votre choix et utilisation du nom de domaine ne portent pas atteinte aux droits des tiers (notamment droit des marques, droit au nom, droit d'auteur, etc), aux dispositions légales en vigueur, ni à l'ordre public et que Votre nom de domaine n'est pas utilisé à des fins illicites, notamment phishing et spamming. Vous Vous engagez à ne pas publier sous Votre nom de domaine des contenus illicites, notamment des contenus violant des interdictions légales, le droit des marques, le droit au nom, le droit d'auteur ou l'ordre public.
- Vous Nous informerez sans délai et par écrit (email, fax ou courrier postal) de toute plainte que Vous pourriez recevoir concernant l'enregistrement et/ou l'utilisation du nom de domaine pour lequel Vous utilisez le Contact Administratif local fourni par Gandi.
- En cas de changement du propriétaire, Vous devrez informer le repreneur des modalités spécifiques au Contact Administratif local pour le nom de domaine concerné, et le repreneur devra accepter les conditions relatives à la fourniture du Contact Administratif local par Gandi ou désigner un autre Contact Administratif local.
- En cas de transfert vers un autre Registrar, la fourniture du Contact Administratif local par Gandi prendra fin. Si Vous ne désignez pas un autre Contact Administratif local avant de lancer le transfert, Gandi et le Contact Administratif local pourront rejeter Votre demande de transfert. Si Votre nom de domaine est néanmoins transféré avec le Contact Administratif local fourni par Gandi, le Contact Administratif local sera alors autorisé à détruire Votre nom de domaine.

• Vous Vous engagez à répondre avec précision à toute demande du Contact Administratif local relative à Votre nom de domaine, qui Vous serait adressée par email, par fax ou par courrier postal, et ce dès réception de la demande, et au plus tard dans les 48 heures qui suivent. Ce délai peut être réduit si une tierce partie (plaignant, tribunal, autorité administrative...) spécifie explicitement un délai plus court.

- Vous devez maintenir Vos données personnelles à jour en permanence, et Vous Nous autorisez explicitement à rendre ces données accessibles à Notre Contact local.
- Si les coordonnées que Vous avez déclarées ne sont pas correctes et si Nous n'arrivons pas à Vous y joindre, en particulier

Votre adresse email, ou si Vous ne répondez pas à une demande de Gandi ou de Notre Contact Administratif local dans le délai imparti, cela représentera une violation des présentes conditions et Notre Contact local sera autorisé à prendre toute mesure nécessaire, en particulier **il sera fondé à détruire le nom de domaine.**

Article .DE.4.2. Résolution des litiges avec des tiers

Dans le cas où le Contact Administratif local, soit directement, soit en sa qualité de Contact local Vous représentant, est contacté par un tiers qui réclame la désactivation ou la destruction du nom de domaine, Vous devez, dans le délai spécifié ci-dessus (**48 heures**, voir moins dans certains cas) déclarer par écrit si Vous acceptez de relâcher le domaine ou si Vous souhaitez le conserver.

- Si Vous acceptez de relâcher le domaine, Gandi ou Notre Contact Administratif local déclarera la suppression du domaine auprès du Registre, et en informera le plaignant. Cette déclaration mettra un terme à la fourniture de Notre Contact Administratif local, aucune formalité supplémentaire n'est requise.
- **Si Vous ne répondez pas à Notre Notification, Gandi ou Notre Contact local seront autorisés à détruire le nom de domaine immédiatement**, sans que Vous puissiez prétendre à aucun remboursement ni indemnité.
- Si Vous Nous informez que Vous souhaitez conserver le nom de domaine Vous devez, dans les 48 heures, faire parvenir une garantie financière à Notre Contact Administratif local (paiement en espèces (euros), ou bien garantie d'une grande banque ou caisse d'épargne européenne). Le montant est déterminé à la juste discrétion de Notre Contact local, en application du « German Judicial Costs Act » et du « Attorney's German Fee Act » ainsi que, le cas échéant, sur les éventuels dommages et intérêts pouvant être demandés, afin de couvrir les éventuels frais de justice et dommages et intérêts que Notre Contact local aurait à supporter. De plus Vous devrez, dans les 48 heures, nommer un avocat, qui Vous représentera auprès des tiers et le cas échéant devant les tribunaux. **Le non respect de ces engagements constitue une violation des présentes conditions, et Notre Contact Administratif local sera alors autorisé à détruire le nom de domaine**, sans que Vous puissiez prétendre à aucun remboursement ni indemnité.

Article .DE.4.3. Infractions

Dans le cas où Gandi, ou Notre Contact Administratif local, établit que le nom de domaine lui même, et/ou l'utilisation que Vous en faites (notamment les contenus de l'éventuel site internet associé), ne sont pas conformes aux lois applicables notamment aux lois de tout État membre de l'Union Européenne, en particulier en matière pénale, ou en cas d'utilisation abusive de Votre nom de domaine, notamment phishing ou spamming, **Gandi ou le Contact Administratif local seront fondés à cesser la fourniture du Contact Administratif local et à détruire tous Vos noms de domaine en .DE pour lesquels Vous utilisez Notre Contact Administratif local immédiatement et sans préavis.** Vous ne pourrez alors prétendre à aucun remboursement ou indemnité, et Vous ne serez pas pour autant exonéré de Votre responsabilité tant à l'égard de Gandi que des tiers, ni de Votre obligation de garantie et d'indemnisation en cas de préjudice, ou des sanctions prévues par les textes en vigueur.

Article .DE.4.4. Responsabilité et indemnisation

Vous Vous engagez à indemniser Notre Contact Administratif local de tout coût, dommages, préjudices et/ou dommages et intérêts résultant de plaintes de tiers, qu'elles soient justifiées ou non,

juridiques ou extrajudiciaires, relatives à l'enregistrement ou à l'utilisation de Votre nom de domaine et impliquant, tout ou partie, Notre Contact Administratif local. Cette indemnisation existe indépendamment de toute négligence ou faute. Si la plainte s'avère injustifiée, Notre Contact local s'engage à Vous reverser toute indemnité que Vous auriez préalablement versée et qui aurait été jugée injustifiée, mais sera fondé à réclamer une compensation pour lui-même s'il a subi un préjudice.

Notre Contact Administratif local ne pourra être tenu responsable qu'en cas de violation d'obligation contractuelle essentielle compromettant l'exécution du présent contrat ou en cas de négligence grave ou intention délibérée de la part du Contact Administratif local. Si la violation fautive d'une obligation essentielle ne résulte pas d'une négligence grave ou délibérée, alors la responsabilité du Contact Administratif local sera limitée aux dommages qui étaient raisonnablement prévisible par Notre Contact Administratif local, et au maximum à un montant correspondant à 10 fois le tarif annuel d'enregistrement du nom de domaine.

Article .DE.4.5. Clause attributive de Jurisdiction - Droit applicable

Vous reconnaissez être informé et Vous acceptez expressément que tout différend relatif au service fourni par Notre Contact Administratif local sera de la compétence des tribunaux de Dusseldorf, si Vous êtes un entrepreneur individuel/indépendant, une entité soumise au droit publique ou en dehors de la compétence des tribunaux allemands. La loi de la République fédérale de l'Allemagne s'applique exclusivement au service fourni par Notre Contact Administratif local ainsi qu'à tout différend relatif à ce service quel qu'il soit, dans le respect des dispositions de la Convention des Nations Unies sur les Contrats de Vente Internationale de Marchandises (CVIM).

Article .DE.5. Durée d'enregistrement

La durée d'enregistrement est de 1 an. Pour éviter la désactivation d'un domaine, le renouvellement doit être payé et effectué **avant la date d'Expiration**.

Article .DE.6. Tarifs

Tant que Votre domaine est géré par Gandi Votre obligation de payer DENIC est suspendue, et Vous acceptez de Vous conformer aux tarifs de Gandi.

Nos grilles de prix sont consultables sur :
<http://www.gandi.net/domaine/prix/detail/de>

Dans le cas où Gandi ne pourrait plus gérer Votre nom de domaine et/ou soit forcée de relâcher le domaine chez DENIC directement, Vous acceptez de Vous conformer aux tarifs de DENIC jusqu'à ce que Vous ayez trouvé un nouveau prestataire.

La grille tarifaire de DENIC est disponible à l'adresse suivante, et Vous reconnaissez en avoir pris connaissance :
<http://www.denic.de/en/preisliste.html>

Article .DE.7. Stockage des données personnelles

Vous acceptez que le Registre du .DE accède à Vos données

personnelles et les rende publiques dans une base de données [Whois](#).

Article .DE.8. Règlement des litiges

Le Registre du .DE a mis en place une procédure alternative de résolution des litiges spécifique pour les domaines en .DE, à laquelle Vous acceptez de Vous soumettre sans réserve :
<https://www.denic.de/en/service/dispute>

Dans le cas où un tiers revendiquerait un droit sur un domaine déjà enregistré, il aura l'obligation de fournir à DENIC des documents crédibles attestant de ses droits et du fait qu'il a déjà essayé de prendre directement contact avec le propriétaire du nom de domaine. Si ces conditions sont réunies, DENIC se réserve le droit d'initier une procédure de litige, et de bloquer toute demande de changement de titulaire et de Registrar pendant la procédure.

Article .DE.9. Transfert (changement de Registrar)

La demande de transfert s'initie via Notre Interface. Avant toute demande, assurez-Vous que Vous avez bien fourni le code d'autorisation associé au nom de domaine concerné (Vous trouverez ce code chez Votre Registrar actuel, via le compte propriétaire ou le contact administratif) et que Votre nom de domaine n'expire pas prochainement (Nous Vous conseillons d'initier la demande au moins un mois avant Expiration).

Le transfert effectif est soumis à validation (par email).

Selon les règles techniques de DENIC, il n'est pas possible de verrouiller un domaine en .DE contre les transferts.

Le transfert réinitialise la date de création du nom de domaine et l'éventuel prorata du temps qui restait avant le transfert est perdu.

Article .DE.10. Changement de propriétaire

Le changement de propriétaire s'effectue en ligne depuis Notre Interface. Pour être effectif il est soumis à validation des deux parties par email.

Le changement de propriétaire d'un nom de domaine en .DE ne modifie pas la date d'expiration du domaine.

Article .DE.11. Processus de destruction

À Expiration, Gandi relâche le nom de domaine au Registre. Tous les services techniques éventuellement associés au nom de domaine sont alors supprimés.

A partir de cette date, le nom de domaine est placé en statut de « TRANSIT » et Vous en êtes informé par une lettre de DENIC. Vous avez une période de 4 semaines pour décider de transférer Votre nom de domaine de nouveau chez Gandi (veuillez contacter Notre service clients) ou de le détruire (directement via [l'interface du Registre](#)). A défaut, à la date stipulée dans la lettre envoyée par DENIC, la gestion de Votre nom de domaine sera reprise par DENIC et Vous devrez payer les frais correspondants conformément à la [grille tarifaire](#) de DENIC.

-fin de l'annexe .DE-